

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 12 juin 2018

Demander au Comité exécutif de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour réaliser une démarche participative visant l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme, en vertu de l'article 85 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour le Quartier des faubourgs, délimité par les rues Saint-Hubert et Sherbrooke, l'avenue De Lorimier, les rues de Rouen, Fullum, Sainte-Catherine et D'Iberville et le fleuve Saint-Laurent

Il est proposé par Robert Beaudry

appuyé par Sophie Mauzerolle

De demander au Comité exécutif de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour réaliser une démarche participative visant l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme, en vertu de l'article 85 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour le Quartier des faubourgs, délimité par les rues Saint-Hubert et Sherbrooke, l'avenue De Lorimier, les rues de Rouen, Fullum, Sainte-Catherine et D'Iberville et le fleuve Saint-Laurent.

Adoptée à l'unanimité.

40.23 1187400009

Domenico ZAMBITO	
Secrétaire d'arrondissement	

Résolution: CA18 240380

Signée électroniquement le 13 juin 2018